

La scène internationale

*Ce chapitre a été produit par le Secteur des minéraux et des métaux de Ressources naturelles Canada.
Téléphone : (613) 947-6580
Courriel : info-smm@rncan.gc.ca*

INTRODUCTION

En 2004, l'activité internationale du Secteur des minéraux et des métaux (SMM) a surtout visé l'obtention de résultats au moyen d'activités intergouvernementales régionales et multilatérales, afin de promouvoir la mise en valeur durable des minéraux et des métaux. Le SMM a entre autres été l'instigateur d'une entente afin de mettre sur pied le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable; a joué un rôle central dans la conclusion d'une entente afin de créer une conférence de niveau ministériel pour les ministres de l'APEC responsables de l'exploitation minière; et a participé aux réunions préparatoires à la VII^e Conférence ministérielle de la Conférence des ministères des Mines des Amériques (CAMMA). De plus, le SMM a exécuté des activités d'expansion du commerce international pour appuyer les fournisseurs et les exportateurs canadiens d'équipements et de services utilisés par le secteur minier. Le SMM a en effet participé sur place et accordé un appui financier à trois salons professionnels miniers internationaux de la plus haute importance qui ont eu lieu en Afrique du Sud et au Chili.

EXPANSION DU COMMERCE INTERNATIONAL ET MISSIONS COMMERCIALES À L'ÉTRANGER

EXPOMIN 2004

EXPOMIN 2004 a eu lieu en avril. Il a constitué une excellente occasion de promouvoir le Canada à titre de chef de file mondial dans le secteur des minéraux et des

métaux, et de former des partenariats qui continueront de contribuer grandement au renforcement de l'industrie minière partout dans le monde. Au total, 96 compagnies canadiennes étaient représentées à EXPOMIN et présentes à 52 de ses stands. Le Canada a fait partie des 17 pays exposants. EXPOMIN est un salon professionnel biennal international qui est, en termes de participation, le deuxième salon professionnel minier au monde, le premier rang étant Minexpo, qui a lieu à Las Vegas, au Nevada. EXPOMIN présente à l'industrie minière une vaste gamme de produits et de services, rassemble plus de 2 000 exposants et attire près de 40 000 visiteurs.

À EXPOMIN 2004, Ressources naturelles Canada (RNCAN) a formé des partenariats coopératifs avec d'autres ministères et organismes pour faire valoir au mieux les compétences et la technologie de pointe du Canada dans le domaine minier ainsi que l'engagement du Canada à mettre en valeur ses ressources naturelles conformément aux principes du développement durable. Le partenariat a regroupé l'ambassade du Canada au Chili, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI), l'Association canadienne des exportateurs d'équipements et services miniers, Exportation et Développement Canada (EDC), la Corporation commerciale canadienne et les gouvernements de l'Ontario et du Québec. RNCAN a reçu une aide financière du MAECI aux termes du Programme de promotion de l'image de marque du Canada d'Équipe Canada inc, afin de promouvoir l'image et la visibilité du Canada à EXPOMIN 2004.

Dans le cadre des activités culturelles du Programme de promotion de l'image de marque du Canada, un sculpteur sur pierre inuit, Bill Nasogaluak, a démontré des techniques de sculpture sur pierre au pavillon du Canada. La participation de M. Nasogaluak à cette foire commerciale a permis d'améliorer et de former des partenariats avec des entreprises autochtones du Canada et de maintenir la collaboration à des initiatives de mise sur pied de coentreprises.

*Personne-ressource : Patrick Morel-à-l'Huissier
Tél. : (613) 992-3258
Courriel : pmorelal@rncan.gc.ca*

ELECTRA MINING 2004

ELECTRA MINING a lieu tous les deux ans. C'est le principal événement minier en Afrique et le seul salon professionnel qui offre aux fournisseurs canadiens d'équipements et de services une possibilité d'entrer sur cet important marché minier régional. Créé il y a 30 ans, ELECTRA MINING est maintenant la plus importante exposition industrielle spécialisée en Afrique et se situe parmi les trois plus grands salons miniers du monde.

L'édition de 2004 d'ELECTRA MINING a eu lieu à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 6 au 10 septembre. Elle a attiré près de 36 000 visiteurs et plus de 600 exposants provenant du Chili, de l'Australie, du Canada, de l'Ukraine, de l'Arabie saoudite, de l'Inde et de la Chine. Environ 24 compagnies canadiennes y étaient représentées à 10 stands. Des fonds du Programme de promotion de l'image de marque du Canada ont permis de rehausser la qualité et la visibilité du pavillon canadien. Les organisateurs du salon ont reconnu le caractère exceptionnel du pavillon canadien, aussi appelé « Place du Canada », en lui décernant un prix d'excellence.

Le programme a comporté entre autres un bilan régional par le Bureau commercial du Haut-Commissariat du Canada et une réception favorisant le réseautage. La participation du Canada à ELECTRA MINING 2004 a fourni de nombreuses occasions de promouvoir les approches novatrices et les compétences du Canada en exploitation minière et en technologie en général et d'établir et d'entretenir des relations avec des décideurs africains clés.

Personne-ressource : Patrick Morel-à-l'Huissier
Tél. : (613) 992-3258
Courriel : pmorelal@rncan.gc.ca

INDABA 2004

La 9^e édition de la Conférence sur l'investissement dans le secteur minier africain (INDABA 2004) a eu lieu au Cap en février 2004. Avec près de 2 000 visiteurs et plus de 100 exposants venus de plus de 50 pays, cette conférence est maintenant l'événement minier le plus important de l'Afrique et un événement auquel assistent des dirigeants de l'Afrique et de partout ailleurs dans le monde. Chaque année, la participation du Canada à INDABA s'accroît, ce qui démontre l'intérêt pour l'Afrique non seulement de la collectivité minière, mais aussi du secteur financier, certaines des plus grandes institutions financières canadiennes étant présentes à cette conférence.

Le stand du gouvernement du Canada, qui a été le fruit d'une collaboration entre le MAECI, RNCAN et EDC, a servi de point de contact pour les visiteurs désireux d'obtenir des renseignements sur la présence des compagnies canadiennes en Afrique et pour de nombreux fonctionnaires de pays africains à la recherche d'information,

tout particulièrement sur les enjeux liés à la gouvernance. De nombreuses rencontres bilatérales ont eu lieu par suite de ces communications. Plusieurs d'entre elles ont eu pour but l'obtention d'un appui ferme au Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable, une initiative lancée conjointement par le Canada et l'Afrique du Sud à la suite du Sommet mondial sur le développement durable, qui a eu lieu en 2002 à Johannesburg.

Personne-ressource : Patrick Morel-à-l'Huissier
Tél. : (613) 992-3258
Courriel : pmorelal@rncan.gc.ca

INITIATIVES ET PARTENARIATS MULTILATÉRAUX SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Le Dialogue mondial : le point de départ du Forum intergouvernemental

En juin 2004, plus de soixante-dix délégués des pays participant au Dialogue mondial sur l'exploitation minière, les métaux et le développement durable se sont réunis à Genève pour mener à bonne fin des négociations afin d'établir le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable. Cette rencontre a complété les travaux entamés à la réunion du Dialogue mondial tenue à Genève du 1^{er} au 3 octobre 2003. Le mandat, l'ébauche des règles de procédure, le processus d'adhésion et le document d'orientation pour le Programme de travail ont été acceptés. Le nouveau Forum existera bel et bien une fois que vingt-cinq pays auront envoyé leur avis d'adhésion au Canada ou à l'Afrique du Sud. Le Canada a accepté de faire fonction de Secrétariat du Forum pour la période initiale de cinq ans.

Personne-ressource : André Bourassa
Tél. : (613) 992-3834
Courriel : abourass@rncan.gc.ca

Les minéraux et les métaux dans la région de l'APEC

Les économies de l'APEC (Coopération économique de la zone Asie-Pacifique) comprennent non seulement de grands producteurs de minéraux et de métaux, mais aussi de grands utilisateurs de produits minéraux et métalliques. Par conséquent, de nombreuses économies s'intéressent directement à la viabilité à long terme du secteur des minéraux et des métaux. L'APEC abrite trois forums qui se penchent sur les enjeux liés aux minéraux et aux métaux : les ministres de l'APEC responsables de l'exploitation minière, le Groupe d'experts en exploration et en exploitation des ressources minérales et énergétiques (GERME) et le Dialogue sur les métaux non ferreux.

En 2004, le GERME a organisé et appuyé la première réunion des ministres de l'APEC responsables de l'exploitation minière. Cette réunion a eu lieu à Antofagasta, au Chili. La Déclaration d'Antofagasta a fait ressortir les deux thèmes de la réunion en reconnaissant la contribution du secteur des minéraux et des métaux au développement économique et social, et la nécessité de libéraliser et de faciliter le commerce et les investissements pour toutes les économies de l'APEC, tant les producteurs que les utilisateurs de minéraux et de métaux et de produits minéraux et métalliques.

Les délégations ont convenu d'élaborer un plan de travail afin de promouvoir la collaboration entre les économies et de mieux faire connaître les enjeux liés aux minéraux et aux métaux au sein de l'APEC. Ce plan de travail sera formulé et coordonné par le GERME. Le Chili a été chargé d'une activité particulière, soit celle d'écrire à la Commission européenne afin d'exprimer les préoccupations des économies de l'APEC au sujet des répercussions possibles sur le commerce de la nouvelle politique de l'Union européenne pour les substances chimiques (REACH).

Le Dialogue sur les métaux non ferreux, qui est présidé par le gouvernement du Chili et l'industrie de la Russie, a mis sur pied un groupe directeur composé des économies de l'APEC intéressées. Ce groupe s'est réuni au Chili en vue de terminer la planification de la première réunion du Dialogue, qui se tiendra en Corée en 2005. Le mandat du Dialogue est vaste, puisqu'il doit promouvoir la coopération et l'interaction en vue de faciliter le commerce des métaux non ferreux et d'accroître la compétitivité et le développement durable de l'industrie dans la région de l'Asie-Pacifique.

Personne-ressource : Martin Walters
Tél. : (613) 996-4110
Courriel : mwalters@rncan.gc.ca

Approche stratégique pour la gestion internationale des produits chimiques (SAICM)

En 2002, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a adopté une proposition afin d'élaborer une approche stratégique pour la gestion internationale des produits chimiques (SAICM). Cette approche a été par la suite avalisée par le Sommet mondial sur le développement durable et lancée sous les auspices du PNUE. La SAICM se veut un moyen de veiller à ce que, d'ici 2020, les produits chimiques soient utilisés et fabriqués de manière à minimiser les effets nocifs importants sur la santé humaine et l'environnement. Après une rencontre organisationnelle en 2003, la deuxième réunion préparatoire à la SAICM a eu lieu à Nairobi, au Kenya, du 4 au 8 octobre. La délégation du Canada avait pour objectif de promouvoir une mise en oeuvre efficiente et efficace des instruments internationaux

existants, un recours à des approches stratégiques pour renforcer les capacités de manière durable, et un partage efficace de l'information scientifique et des décisions prises à l'égard des produits chimiques. La réunion avait été convoquée conjointement par le PNUE, le Forum international sur la sûreté des produits chimiques et le Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Plus de 300 représentants gouvernementaux et plus de 40 organisations intergouvernementales, organes de l'industrie et organisations non gouvernementales ont assisté à la réunion. En plus de faire accepter qu'une stratégie politique de portée générale, un plan d'action mondial et une déclaration de haut niveau soient adoptés par les ministres à la rencontre inaugurale du Conseil international, qui est censée avoir lieu au début de 2006 à Vienne, RNCan a joué un rôle de premier plan dans les préparatifs de la deuxième réunion préparatoire et a fait partie de la délégation canadienne à titre de rapporteur du groupe de contact établi pour identifier des mesures concrètes possibles en vue de soutenir le plan mondial futur aux fins de l'atteinte de cinq grands objectifs : réduction du risque, information et savoir, gouvernance, renforcement des capacités et coopération technique, et de prévenir le trafic international illicite.

Personne-ressource : Cheryl Beillard
Tél. : (613) 995-1297
Courriel : cbeillar@rncan.gc.ca

INITIATIVES ET PARTENARIATS RÉGIONAUX

Conférence annuelle des ministères des Mines des Amériques (CAMMA)

En 2004, le Secrétaire d'État à l'industrie et au commerce de la République dominicaine a continué de faire fonction de Secrétaire exécutif de la CAMMA. À la demande du gouvernement de la République dominicaine, le SMM a fourni de l'aide et des conseils au Secrétaire exécutif de la CAMMA, à titre de conseiller et de membre du Comité de coordination de la CAMMA.

En mars 2004, soit au moment où se déroulait, à Toronto, le salon professionnel et la conférence de l'ACPE, le SMM a tenu une réunion de planification de niveau exécutif pour les membres du Comité de coordination de la CAMMA. Les représentants de l'Argentine, de la Bolivie, du Chili, de la Jamaïque, du Mexique, de la République dominicaine et du Venezuela y ont participé. La réunion a permis d'examiner quel pays pourrait être l'hôte de la VII^e Conférence ministérielle de la CAMMA, qui devait avoir lieu au début de 2004 mais qui a dû être reportée. Les participants à la réunion ont aussi examiné les défis financiers permanents à relever pour assurer la viabilité du forum régional.

En avril 2004, le SMM a présidé une réunion du Groupe de travail sur l'exploitation minière et les collectivités qui a eu lieu à Santiago, au Chili, en même temps que le salon professionnel minier Expomin 2004. L'Argentine, la Bolivie, l'Équateur, le Pérou et la République dominicaine ont participé à cette réunion. La Jamaïque est le seul membre du Groupe de travail qui était absent de la réunion. Le Groupe de travail a approuvé l'ébauche de la description sommaire d'un projet et convenu de faciliter la mise sur pied de groupes de travail multipartites. Chacun de ces groupes sera particulier à un pays et composé de représentants du gouvernement, de l'industrie et d'ONG. Les membres du Groupe de travail ont aussi décidé d'élaborer une proposition de projet détaillée afin de se trouver d'éventuels partenaires financiers dans leurs pays respectifs.

En septembre 2004, toujours à Santiago, au Chili, une rencontre préparatoire des représentants de la CAMMA a eu lieu. Les représentants de l'Argentine, du Brésil, du Canada, du Chili, du Costa Rica, des États-Unis, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, du Pérou et de la République dominicaine y ont assisté. Y étaient aussi présents des représentants de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) des Nations Unies et de l'organisation latino-américaine de l'exploitation minière (OLAMI). Il a été convenu que l'Argentine sera l'hôte de la VII^e Conférence ministérielle de la CAMMA. Les dates du 5 et du 6 mai 2005 ont été confirmées pour cette conférence. Une ébauche de l'ordre du jour de la conférence a été produite. Les membres ont examiné des propositions visant l'établissement d'un programme de travaux futurs. Cet examen se poursuivra avec les membres, au cours des conférences téléphoniques du Comité de coordination et de la VII^e Conférence ministérielle de la CAMMA. Étant donné la somme considérable d'appui technique fourni à la CAMMA par la CEPALC, il a été proposé, et approuvé par les membres présents, que la CEPALC soit reconnue officiellement par la CAMMA comme étant un secrétariat technique pour ses membres, lors de la VII^e Conférence ministérielle de la CAMMA.

Personne-ressource : Kim Stirling
Tél. : (613) 992-4403
Courriel : kstirling@rncan.gc.ca

Partenariat minier africain

Vingt et un ministres africains responsables de l'exploitation minière se sont réunis au Cap le 9 février pour inaugurer le Partenariat minier africain (PMA). Le Canada est représenté par RNCAN et le ministère des Affaires étrangères au sein du PMA, qui l'a invité à y faire fonction d'observateur. L'idée d'établir un réseau des ministres des Mines a été lancée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA) en

juillet 2001, lors des discussions sur l'établissement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, et a ensuite été avalisée par les ministres africains chargés de l'exploitation minière qui ont assisté au Forum mondial des ministères des Mines, à Toronto, en mars 2002.

Le PMA a pour principal objectif d'améliorer la gouvernance nationale des ressources minérales en Afrique, en fournissant à l'administration locale les instruments dont elle a besoin pour augmenter la contribution du secteur des minéraux au développement durable et à la réduction de la pauvreté. La mise en oeuvre du PMA offre aux gouvernements africains une occasion unique d'exécuter les principaux éléments d'une stratégie qui vise à régler les grands problèmes de gouvernance touchant la gestion des ressources naturelles de leur pays. Des institutions mondiales (Banque mondiale, CENUA, CNUCED) ont jusqu'à maintenant indiqué qu'elles voient d'un bon oeil l'établissement d'un tel réseau en Afrique. De plus, selon ces institutions, comme le Canada est un leader né en gestion des ressources naturelles et en mise en valeur des minéraux, il peut contribuer grandement au développement social et économique de l'Afrique en lui transférant ses compétences dans ces domaines.

À leur rencontre de février 2004, les ministres africains ont adopté le mandat ainsi que les règles de procédure pour les réunions et ont décidé d'appuyer diverses priorités dans les domaines suivants :

- valorisation;
- exploitation minière artisanale et à petite échelle;
- perfectionnement des ressources humaines;
- environnement et développement durable;
- promotion des investissements étrangers, et de la participation des Autochtones et de la population locale aux entreprises minières.

Les ministres ont aussi décidé de jouer un rôle proactif dans l'établissement du Dialogue mondial et de coopérer à l'Initiative sur la transparence des industries extractives. Les ministres ont indiqué que les industries extractives constituent une priorité élevée pour de nombreux pays africains, car elles peuvent s'avérer un moyen efficace de réduire la pauvreté et s'inscrire dans leur stratégie de développement durable. À cet égard, les ministres se sont dits inquiets des recommandations de la Revue des industries extractives qui pourraient avoir un effet négatif sur le développement du secteur des minéraux du continent africain en annulant tous les progrès réalisés pour améliorer la gouvernance de ce secteur clé de l'économie.

Personne-ressource : Michel Miron
Tél. : (613) 995-0530
Courriel : mmiron@rncan.gc.ca

Forum minier Canada-Afrique : multiplier les possibilités avec le Canada

De concert avec la Bourse de Toronto et Fasken Martineau DuMoulin LLP, le SMM a tenu un atelier intitulé Forum minier Canada-Afrique : multiplier les possibilités avec le Canada, le lundi 9 février 2004, juste avant la tenue au Cap de la Conférence sur l'investissement dans le secteur minier africain (INDABA). L'atelier était divisé en deux séances d'information et de réseautage connexes.

La première séance a eu pour principal but d'établir les relations entre les entreprises d'habilitation des Noirs (qui possèdent des terres à explorer ou à exploiter du point de vue minier, mais qui n'ont pas les compétences nécessaires pour le faire) et les compagnies canadiennes (qui ont des compétences en exploration et en exploitation minière, des fonds pour effectuer des travaux d'exploration et de l'expérience dans l'obtention de capitaux sur les marchés TSX/TSX-V). La séance a aussi porté sur les enjeux juridiques, financiers et réglementaires que les deux parties doivent prendre en compte avant de conclure des ententes concernant des projets d'exploitation ou d'exploration minière en Afrique du Sud.

La deuxième séance a consisté à examiner le pourquoi et le comment de l'inscription aux TSX/TSX-V, notamment les avantages et les inconvénients d'être une société cotée en bourse, l'inscription minimale à la cote et les exigences permanentes en matière de rapports. Plus de 65 % des compagnies minières à l'oeuvre dans le monde sont inscrites aux TSX/TSX-V. Les deux séances, qui s'adressaient à des auditoires légèrement différents, ont attiré beaucoup de personnes, soit plus de 70 chacune.

Personne-ressource : Michel Miron
Tél. : (613) 995-0530
Courriel : mmiron@rnacan.gc.ca

INITIATIVES ET PARTENARIATS BILATÉRAUX

En octobre 2004, une délégation du Brésil a rencontré des représentants du SMM à Ottawa, afin d'examiner d'éventuelles possibilités d'accroître l'activité bilatérale entourant l'expérience et les études de cas canadiennes dans le domaine de la participation des Autochtones au secteur minier. La délégation du Brésil a annoncé que, dans son pays, les sites présentant des possibilités futures d'exploitation minière étaient en grande partie situés dans des territoires autochtones et que la législation et la politique canadiennes en la matière pourraient fournir au Brésil une

politique éclairée. Les Brésiliens ont souligné que de nombreuses sociétés d'exploration canadiennes actuellement à l'oeuvre dans leur pays pourraient se ressentir d'un changement de son climat d'investissement relatif à l'accès aux terres dans l'avenir. Les parties ont convenu d'identifier quelques activités particulières et de considérer la possibilité de signer un protocole d'entente sur l'échange d'information, l'échange d'experts et sur des réunions, qui pourrait être intégré à un projet bilatéral futur.

Personne-ressource : Kim Stirling
Tél. : (613) 992-4403
Courriel : kstirlin@rnacan.gc.ca

PARTENARIATS EN SCIENCES ET EN TECHNOLOGIE

Gestion de l'environnement dans le secteur minier (GESM) de la Zambie

Le projet de GESM était conçu pour s'occuper avant tout de formation technique à l'égard des aspects environnementaux de l'exploitation minière ainsi que des questions opérationnelles rattachées à l'établissement d'un ministère de la Sécurité dans les mines (MSM) davantage axé sur l'efficacité et le développement durable quant à la réglementation de la santé, de la sécurité et de l'environnement dans le secteur minier de la Zambie. À peu près à mi-chemin dans le projet, il était clair que le gouvernement de la Zambie ne prendrait probablement aucune mesure importante pour remédier à l'absence chronique de ressources appropriées (personnel, équipements et fournitures) au MSM, du moins pas au cours de la durée de vie prévue du projet de GESM. En dépit de l'exécution complète des activités du projet qui visaient à suppléer au manque de ressources, notamment la production d'un plan pour les recettes et les ressources et de l'ébauche d'un mémoire au Cabinet en vue de l'établissement du MSM, et la création d'une fiducie pour la formation dans le secteur minier de la Zambie (ZAMSET : Zambia Mining Sector Education Trust), l'ACDI a officiellement mis fin au projet le 4 août 2004, après avoir examiné ses priorités pour ses programmes en Zambie. Le bureau du projet à Kitwe a été fermé en octobre 2004 et les actifs du projet ont été distribués au MSM et à un orphelinat dirigé par des Canadiens. Tous les comptes ont été payés, et le rapport final du projet doit être déposé en 2005.

Personne-ressource : Bryan Tisch
Tél. : (613) 943-8746
Courriel : btisch@rnacan.gc.ca

Remarques : (1) Les présentes données sont les plus récentes au 30 novembre 2005. (2) Ce chapitre ainsi que d'autres chapitres, y compris les éditions d'années précédentes, sont disponibles sur Internet à www.mrcan.gc.ca/smm/cmy/2004CMY_f.htm.

NOTE À L'INTENTION DU LECTEUR

Le présent document a pour but de donner de l'information générale et de susciter la discussion. Il ne devrait pas servir d'ouvrage de référence ou de guide dans le cadre d'activités commerciales ou d'investissements. Les renseignements que l'on y trouve ne sauraient être considérés comme des propositions. L'auteur et Ressources naturelles Canada ne donnent aucune garantie quant à son contenu et n'assument aucune responsabilité, qu'elle soit accessoire, consécutive, financière ou d'une autre nature, pour les actes découlant de son utilisation.